

...INFORMATION DU DEPARTEMENT DU LOIRET...



Un accompagnement pratico- pratique est proposé à tout commerçant/artisan ayant son siège social et son activité commerciale dans le Loiret, et qui est actuellement fermé administrativement en raison de la situation administrative. Sont donc concernées les activités suivantes :

librairie
jouets
habillement
chaussures
bijouterie
restauration

Dans un premier temps, 2 contacts sont proposés, qui pourront être renforcés à compter du 1er décembre par 2 autres :

Bénédicte LAPLACE : 06 25 27 32 16

Aurélien MARIE : 06 73 76 62 67

***Horaires : de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi
jusqu'à la date de la réouverture des accueils physiques dans les commerces***



LE
NUMÉRIQUE
POUR TOUS
LES LOIRÉTAIENS